

28 DURABILITÉ

28.1 Économie, écologie et durabilité

Les notions d'économie et d'écologie proviennent toutes deux de la racine de l'ancien grec « oikos » (la maison, le ménage).

Dans ce contexte, l'écologie se réfère aux « principes de la gestion de la nature » et l'économie aux « principes de la gestion » tels qu'ils se reflètent dans le principe économique (voir chapitre 20.4).

Ces deux notions n'ont pas seulement la même racine, mais elles impliquent de plus une manière de penser commune : nous devons « ménager » nos biens rares, aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine privé. Toutes nos actions doivent refléter la durabilité.

Définition Un comportement n'est qualifié de durable que lorsqu'il permet à long terme le même comportement aux générations futures sans compromettre leurs chances.



→ Durabilité écologique

Pratiquer une écologie durable signifie adopter un mode de vie qui exploite les ressources fondamentales de la vie que dans la mesure où elles peuvent se régénérer (pas de « surexploitation de la nature »).

→ Durabilité économique

Une gestion économique est durable lorsqu'elle peut se pratiquer à long terme tout en ménageant les ressources rares (pas question de « vivre au-dessus de ses moyens »).

→ Durabilité sociale

Un État ou une société doivent être organisés de telle sorte que les tensions sociales soient limitées et que les conflits puissent être réglés d'une manière pacifique (« évolution au lieu de révolution »).

28.1.1 Objectifs de développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, les Nations Unies (ONU) ont mis en vigueur une déclaration d'intention (agenda) avec 17 objectifs, qui engage tous les États du monde à assurer un développement durable. Ces « **objectifs de développement durable (ODD)** » sont expliqués et concrétisés dans 169 sous-objectifs. Ils doivent être atteints au niveau mondial et par tous les États membres de l'ONU d'ici à 2030. C'est pourquoi on parle aussi de l'Agenda 2030. La Suisse est tenue de mettre ces objectifs en application à l'échelle nationale. Des mesures devront être créées afin d'encourager également les acteurs non gouvernementaux, tels que les entreprises ou les ménages, à contribuer activement au développement durable.

Objectifs de développement durable 2016-2030

(Source: DFAE, l'Agenda 2030)



EXERCICES | CHAPITRE 28.1.1

Les objectifs sont définis plus précisément sur <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>.

Lisez-les attentivement et effectuez l'exercice suivant :

- Affectez grossièrement les objectifs aux domaines de la durabilité environnementale, de la durabilité économique et de la durabilité sociale. **Réfléchissez et discutez des raisons pour lesquelles un objectif est assigné à un domaine plutôt qu'à un autre.**
- Les moyens financiers (ressources) susceptibles d'être utilisés pour concrétiser ces objectifs sont limités. Vous disposez d'un CHF 1.-. Répartissez ce franc parmi les objectifs : **combien de centimes êtes-vous prêt à investir pour chaque objectif ?**

Additionnez les montants individuels par objectif dans votre groupe/classe. Vous obtiendrez alors l'ordre des priorités pour votre groupe/classe. Comparez cette structure à la vôtre : **où se situent les différences les plus significatives ? Quelle en est la cause ?**

28.1.2 Paramètres des objectifs de développement durable

Pour que la communauté internationale soit sur la bonne voie et que les objectifs soient mis en pratique, un système d'observation et de contrôle efficace doit être mis en place. L'Agenda 2030 prévoit un mécanisme qui englobe les niveaux national, régional et mondial, pour base les rapports nationaux.

En Suisse, l'Office fédéral de la statistique a établi un système basé sur environ 100 paramètres (indicateurs) qui ont été groupés conformément aux 17 ODD. Ces indicateurs sont actualisés chaque année en automne.

L'ensemble des résultats des contrôles nationaux sont rassemblés à l'échelle mondiale lors du « Forum politique de haut niveau pour le développement durable » de l'ONU (High Level Political Forum on Sustainable Development, HLPF). Le HLPF est la commission chargée de contrôler la mise en application de l'Agenda 2030. Le forum discute des résultats, tire des conclusions et formule des recommandations. Chaque pays a la possibilité de prendre part à la discussion et de présenter l'état d'avancement dans son propre pays.



EXERCICES | CHAPITRE 28.1.2

- a) Sur www.monet2030.admin.ch, vous pouvez voir les tendances suisses par rapport aux ODD. **Comptez le nombre de cas où la tendance est positive (c'est-à-dire qu'elle s'inscrit dans le sens des objectifs fixés par l'Agenda 2030), neutre ou négative. Quels sont les domaines où les développements négatifs prédominent ?**
- b) Dans le Rapport de progrès Développement durable de Coop, vous trouverez, sous la rubrique objectifs, une subdivision en assortiments durables, protection du climat et de l'environnement, collaborateurs et engagement sociétal. Pour chacun de ces « piliers », vous trouverez des sous-objectifs qui sont à leur tour reliés aux ODD. **Quels sont les ODD le plus souvent visés par Coop ?**
- c) **Quel est l'ODD qui vous tient le plus à cœur ?** – Choisissez une initiative « Des paroles aux actes » de Coop soutenant cet ODD et que vous trouvez frappante.

Dans ce manuel, nous nous concentrons sur les acteurs du cycle économique (cf. chapitre 21.1), les entreprises et les ménages. Que signifie la durabilité pour ces deux groupes ?

28.2 Activité économique et qualité de vie

Les entreprises sont des entités productives. Par un processus de valeur ajoutée, elles transforment les facteurs de production sol, travail, capital et savoir en biens et services (voir chap. 20.7). Cependant, les facteurs de production naturels (sources de matières premières et d'énergie) sont rares.

Raréfaction des ressources

La croissance de la population mondiale et le niveau de vie de plus en plus élevé entraînent une diminution des ressources, notamment des matières premières fossiles telles le pétrole et le gaz naturel. Les répercussions de cette raréfaction peuvent en particulier se refléter dans des augmentations de prix, une diminution de la qualité de vie et une augmentation des conflits.

Extraction et traitement des ressources

Lors de la production, il s'agit de différencier entre matières premières agricoles et industrielles. Les premières proviennent de l'agriculture, de la sylviculture et de la pisciculture et sont de nature animale ou végétale. Elles sont capables de se régénérer, pour peu que la surexploitation soit évitée. Les matières premières industrielles par contre sont de nature anorganique ou fossile, sont extraites des mines et quantitativement limitées. Par ailleurs, la plupart des matières premières doivent être affinées dans les usines avant de pouvoir être consommées par les ménages. Ce traitement, souvent même déjà l'extraction, cause un rejet perturbant d'émissions dans l'environnement.

Les entreprises sensibilisées à l'écologie veillent à « ménager » les ressources précieuses et rares et essayent de réduire les émissions nocives, ceci pour éviter la pollution de l'air, du sol ou des nappes phréatiques d'une part, et d'autre part pour protéger collaborateurs, habitants et clients contre les atteintes à l'environnement. Ce faisant, elles contribuent massivement à améliorer la qualité de vie. Ces entreprises conscientes de leurs responsabilités documentent souvent leurs efforts dans ce domaine en publiant des rapports environnementaux ou en établissant des bilans écologiques (voir partie 28.7 Écobilans).

Par exemple les initiatives « des paroles aux actes » de Coop ont pour but de :

→ Éviter

Objectif pluriannuel 4.2 P « Éviter le gaspillage alimentaire et s'assurer que 99 % des denrées alimentaires produites arrivent dans les canaux de vente. »

→ Réduire

Objectif pluriannuel 4.4 D « Réduire de 20 % par rapport à 2021 la part de plastique dans les emballages et produits jetables de marque propre. »

→ Compenser

Objectif pluriannuel 3.1.4/5 Émission de dioxyde de carbone : « Les émissions de CO₂ dues au transport aérien sont compensées depuis 2007 et au moins jusqu'en 2024 par des projets lancés en collaboration avec le World Wide Fund for Nature (WWF), dans le cadre de la chaîne de création de valeur de Coop, ainsi qu'avec la fondation Fair Recycling. Le contrat de compensation de CO₂ avec le WWF Suisse a été prolongé. »

Du point de vue de la durabilité, les entreprises peuvent être réparties dans les catégories suivantes :

	Préoccupations (quoi ?)	Valeurs créées (pour qui ?)	Perspective (comment ?)
Statu quo	Préoccupations économiques	Augmentation de valeur à court terme pour le propriétaire/l'actionnaire	Respecter la loi pour éviter les impacts négatifs de sa propre activité
Durabilité entrepreneuriale 1.0	Préoccupations économiques, écologiques et sociales	Augmentation de valeur à long terme pour le propriétaire /l'actionnaire	Respecter la loi pour éviter les impacts négatifs de sa propre activité sous pression sociale
Durabilité entrepreneuriale 2.0	Préoccupations économiques, écologiques et sociales	Valeurs pour toutes les parties prenantes	Éviter les répercussions de sa propre activité par conviction
Durabilité entrepreneuriale 3.0	Préoccupations économiques, écologiques et sociales	Création d'avantages pour la société	Contribuer à résoudre les problèmes de durabilité de la société

(Source : Représentation simplifiée, voir Thomas Dyllick « Eine Typologie unternehmerischer Nachhaltigkeit », cit. selon NZZ du 16.12.2015, p. 29)



EXERCICE | CHAPITRE 28.2

Choisissez une entreprise suisse importante qui vous est familière (p.ex. parce que vous y faites votre apprentissage, qu'un de vos parents y travaille ou qu'elle est située dans votre région). Faites une recherche et classifiez les efforts de durabilité de cette entreprise selon le tableau de la page précédente.

À quel niveau se trouve cette entreprise ? Justifiez votre réponse.

Exemple de durabilité tiré de la pratique :

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Voici l'objectif n° 12 des 17 ODD : « Établir des modes de consommation et de production durables », et le sous-objectif 12.3 : « D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte » (Citation selon <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung/ziel-12-fuer-nachhaltige-konsum-und-produktionsmuster-sorgen.html>)

Que fait par exemple un grand distributeur comme Coop, concrètement, contre le gaspillage alimentaire ?



Seuls 0,2 % environ des aliments vendus dans les supermarchés Coop doivent finalement être jetés, car le détaillant planifie avec précision – ne serait-ce que pour des raisons de coûts – et calcule soigneusement les quantités commandées. Les produits non écoulés sont donnés à des personnes dans le besoin ou bien recyclés en aliments pour animaux ou en biogaz. Coop aide également les producteurs et les clients à jeter le moins de nourriture possible (voir le dépliant pour les clients ci-dessus).

Coop déclare ainsi : « Notre devise pour éviter le gaspillage alimentaire : « Éviter d'abord les déchets avant de penser à les revaloriser et à les éliminer », réalisé par les mesures suivantes :

- Des systèmes de commande flexibles réduisent à un minimum les déchets alimentaires. Nous baissions également les prix des produits dont la date de péremption approche ou proposons les denrées à un prix avantageux à nos collaborateurs.
- Les denrées alimentaires qui ne sont plus vendables mais encore tout à fait consommables sont données gratuitement à des institutions sociales. Cela représente chaque année plus de 34 millions d'assiettes données (état : 2024).
- Les produits impropres à la consommation sont utilisés pour nourrir les animaux ou valorisés dans des installations de production de biogaz.

- En cas de surproduction saisonnière, nous encourageons la vente au travers d'actions ciblées. Les fruits et légumes qui ne correspondent pas à la norme sont vendus sous notre marque propre Unique.».
- Chaque année, nous déplaçons vers la restauration Coop environ 2200 tonnes de denrées alimentaires qui ne peuvent plus être vendues dans les points de vente. Ainsi, les aliments irréprochables ont une deuxième chance et sont transformés en menus raffinés.

Vous trouverez de plus amples informations sur <https://www.des-paroles-aux-actes.ch/fr/themes-sur-le-developpement-durable/societe/engagement-societal.html>
Veuillez également consulter le chapitre complémentaire « Gaspillage alimentaire » de ce manuel.

28.3 L'initiative Science Based Target (SBTI)

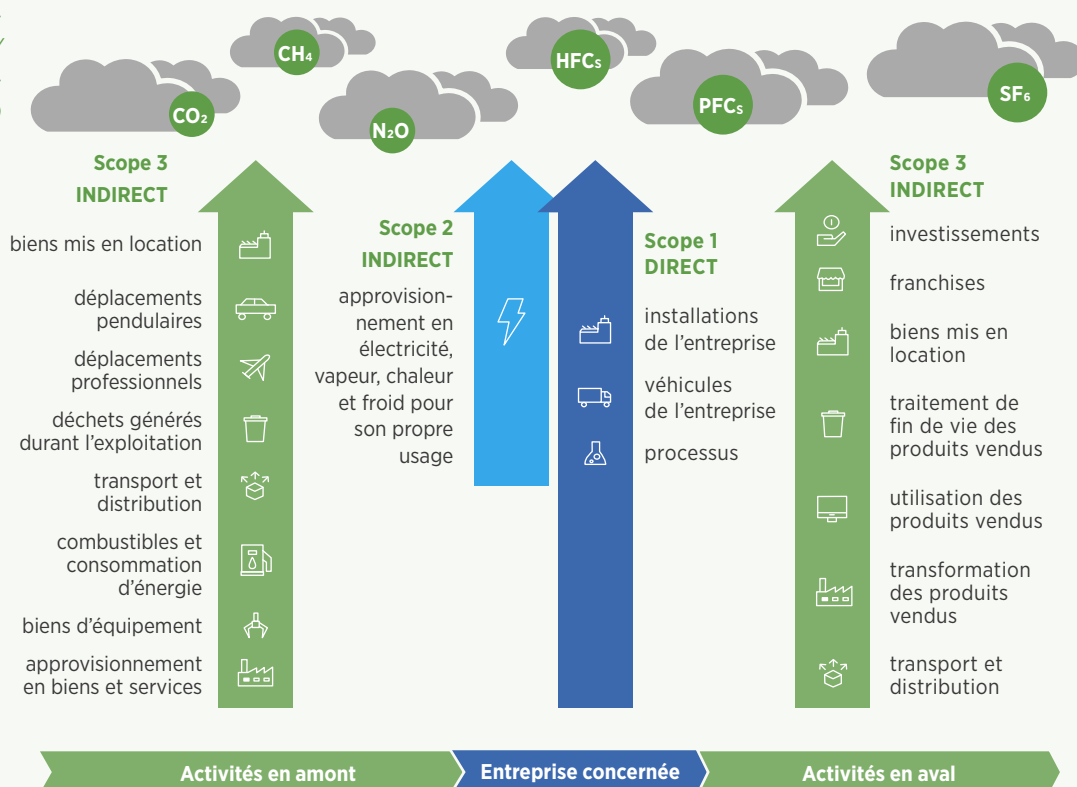
Alors que les Objectifs de développement durable (ODD) (voir introduction du chapitre) s'adressent en premier lieu aux pays et invitent les autorités publiques à agir, cette approche des objectifs basés sur la science (Science Based Target Initiative (SBTI)) s'adresse aux entreprises.

SBTI est une initiative commune du CDP (www.cdp.net), du United Nations Global Compact UNGC (www.globalcompact.de), du World Resources Institute WRI (www.wri.org) et du WWF (www.wwf.ch), qui développe des méthodes et des critères pour une protection efficace du climat dans les entreprises et évalue les objectifs correspondants des entreprises.

Une approche globale

L'approche englobe le processus de création de valeur au sein de l'entreprise elle-même, mais aussi les secteurs situés en amont et en aval, comme le montre ce schéma :

(Source : <https://www.my-climate.org/fr/sengager/clients-entreprises/objectifs-science-based-targets/>)



Ainsi, SBTI recommande aux entreprises d'investir également en dehors de leur propre processus de création de valeur afin d'atténuer le changement climatique, en développant des méthodes, des critères et des recommandations spécifiques à chaque secteur (par exemple pour la finance, l'industrie textile ou le secteur informatique).

Plus de 4000 entreprises dans le monde ont aujourd'hui adhéré à cette initiative, en Suisse par exemple Coop.

28.4 L'empreinte écologique

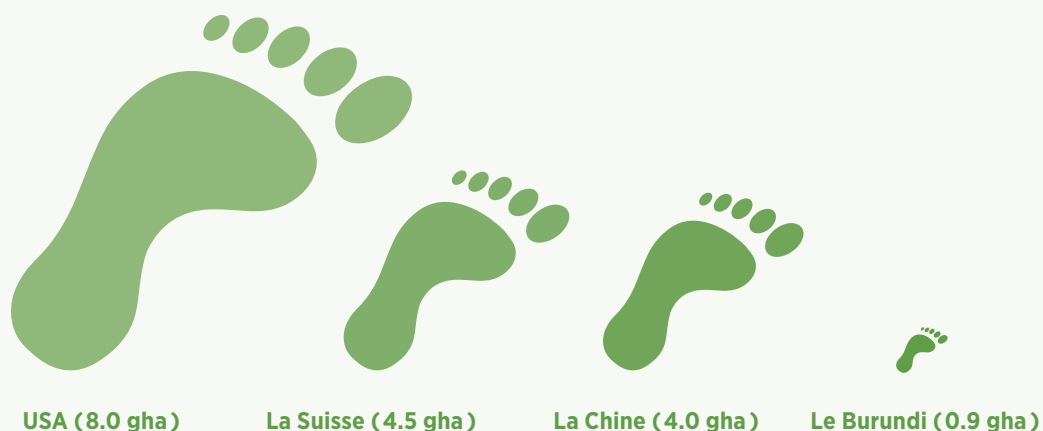
Les ménages sont des entités consommatrices, ce qui signifie qu'ils consomment les biens et les services que les entreprises mettent à leur disposition. Pour satisfaire ses besoins, l'homme en tant que tel consomme donc des ressources (sous forme de biens et de services) et « produit » des déchets qu'il faut éliminer.

Pour illustrer cette consommation de ressources, le Suisse Mathis Wackernagel et ses collègues ont implanté la notion d'**empreinte écologique**. L'empreinte écologique est la superficie géographique nécessaire pour subvenir de façon durable aux besoins d'un être humain et absorber ses déchets, compte tenu des technologies et de la gestion des ressources actuelles. Elle comprend donc les surfaces nécessaires à l'habitat, à la production de vêtements et de denrées alimentaires, à la mise à disposition d'énergie, mais aussi à l'élimination des déchets.

L'empreinte écologique est une sorte de « comptabilité des ressources » et montre si et dans quelle mesure l'utilisation de la nature dépasse la capacité de notre espace vital de produire des matières premières et de résorber les matières nuisibles (biocapacité). L'utilisation des ressources serait écologiquement durable si l'empreinte écologique correspondait à la biocapacité.

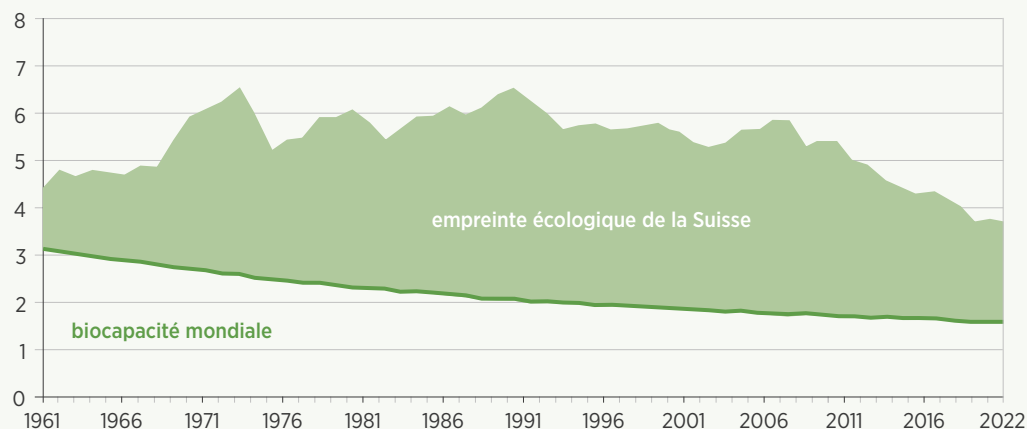
Pour mesurer l'empreinte écologique et la biocapacité, Wackernagel se sert de la notion de « hectares globaux » (gha). 1 ha est une surface de 100 × 100 mètres, donc 10 000 m². Pour comparer, l'on peut penser à un terrain de football de 105 × 68 mètres = 0.714 ha. Un hectare global correspond alors à la productivité biologique moyenne au niveau mondial.

En 2018, l'empreinte écologique par tête mondiale a dépassé la biocapacité par tête de 1.2 gha. Les pays d'Amérique du Nord et quelques pays européens consomment jusqu'à 4.5 fois plus de ressources par personne que celles qui leur reviennent selon la biocapacité mondiale de 1.6 gha, alors que le Sud-Est asiatique et l'Afrique se situent notablement en-dessous de la moyenne mondiale.



Empreinte écologique de la Suisse et biocapacité mondiale en hectares globaux par personne

(Source : Global Footprint Network)



L'empreinte écologique de la Suisse correspond à la moyenne des pays de l'Europe de l'Ouest, mais elle est quatre fois plus élevée que sa biocapacité. Elle est actuellement de 5 gha par personne. La biocapacité de notre pays, donc sa capacité de produire des matières premières et de résorber des matières nuisibles, n'est que de 1,2 gha par habitant.

La principale cause de cette empreinte écologique importante est la consommation d'énergie, qui en représente près des trois quarts. Cette consommation est donc bien plus considérable que toutes les autres. L'empreinte écologique due à la consommation d'énergie a aussi de loin le plus fortement augmenté ces dernières années.

L'objet de critiques

L'« empreinte écologique » et la « biocapacité » font cependant aussi l'objet de critiques. Ainsi, l'empreinte écologique n'évalue-t-elle que presque exclusivement la charge de CO₂ causée par l'homme ; les problèmes tels la destruction des sols, la raréfaction de l'eau ou la diminution des espèces ne sont pas pris en considération par l'empreinte écologique. Et puis, la biocapacité est bien trop statique. L'offre de ressources de la Terre n'est pas une grandeur fixe, mais dépend notamment du progrès technique. La capacité de récupérer des matières premières (exemple « fracture hydraulique ») ou d'éliminer des substances nocives (exemple « stations d'épuration des eaux ») est fortement influencée par les innovations techniques, ce qui de nouveau change notre biocapacité.



EXERCICES | CHAPITRE 28.4

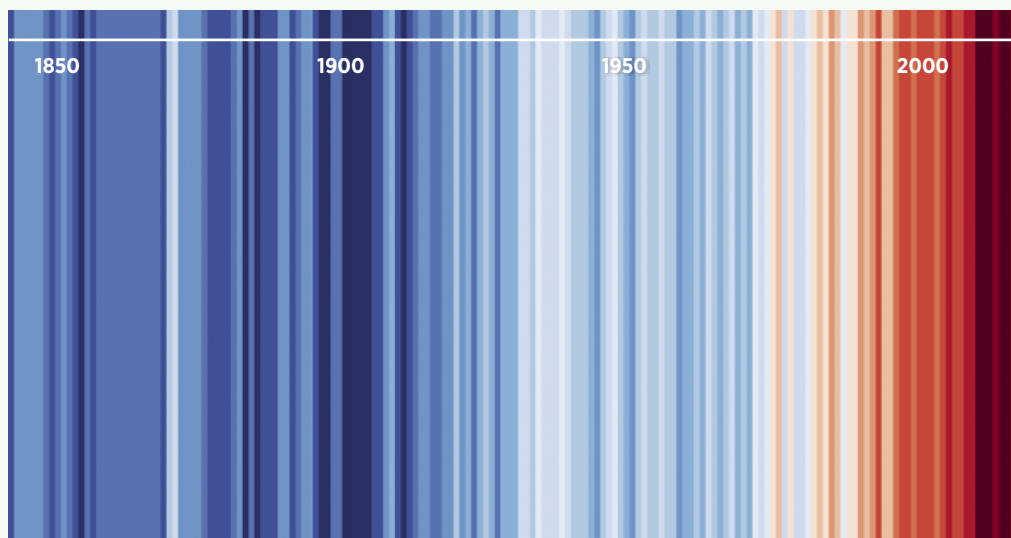
- En regardant le graphique au-dessus, vous constatez que notre biocapacité par tête stagne depuis les années 1960 et est même en recul. Pour quelle raison ?
- Sous www.wwf.ch/fr/vie-durable/calculateur-d-empreinte-ecologique, le WWF (abréviation de World Wildlife Fund ou « World Wide Fund For Nature ») met à disposition un calculateur d'empreinte écologique. Calculez votre empreinte écologique et comparez-la à celle de vos collègues.
Pourquoi la vôtre est-elle plus grande ou plus petite ?
Que pouvez-vous faire pour diminuer votre empreinte écologique ?

28.5 « Changement climatique »

La terre se réchauffe ; cette tendance est difficilement contestable. L'illustration ci-dessous est particulièrement éloquent : les lignes représentent la moyenne annuelle des températures dans le monde depuis le milieu du XIX^e siècle. Les années en bleu foncé sont plus froides et les années en rouge sont plus chaudes que la valeur moyenne de 1971 à 2000.

Températures moyennes
mondiales depuis 1850

(Source :
<https://showyourstripes.info>
du 31.3.2024)



Dans ce contexte, l'on parle du « changement climatique ».

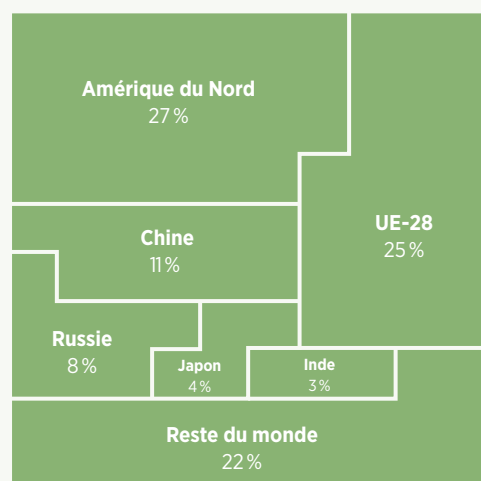
Définition Le « changement climatique » désigne généralement toute modification du climat. Selon les conclusions scientifiques, le réchauffement climatique se produit actuellement à une échelle sans précédent.

Ce réchauffement serait en grande partie dû à l'homme : l'utilisation de combustibles fossiles ainsi qu'un certain nombre d'autres processus tels que la déforestation, l'élevage et l'agriculture provoquent ce qu'on appelle un « effet de serre ». Bien que le changement climatique soit influencé par les émissions de divers gaz comme le méthane ou le protoxyde d'azote, l'attention mondiale se concentre sur le dioxyde de carbone (CO₂), le gaz à effet de serre qui s'accumule dans l'atmosphère. Un effet de serre est causé par le fait qu'une partie toujours plus faible du rayonnement solaire qui atteint la terre est renvoyée de la surface de la terre vers l'espace, car la grande quantité de CO₂ bloque cette émission. Par conséquent, les températures moyennes augmentent.

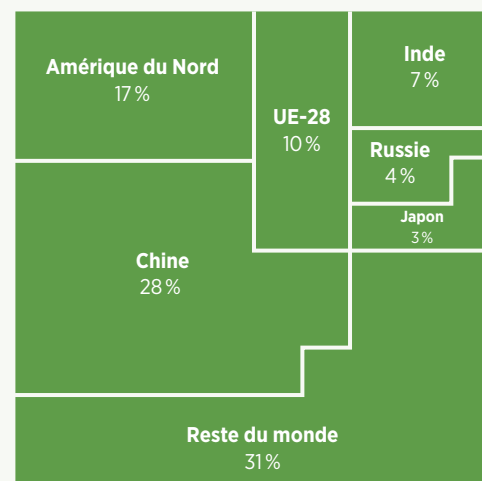
L'augmentation rapide de la température peut avoir des conséquences dramatiques dans notre monde densément peuplé (inondations, précipitations et glissements de terrain d'une part, sécheresse et mauvaises récoltes d'autre part) ; c'est pourquoi l'on aimerait limiter le réchauffement global.

Part des émissions de CO₂ cumulée entre 1850 et aujourd'hui

(Sources : PBL Netherlands
Environmental Assessment Agency,
World Resources Institute,
cit. selon NZZ du 23.12.15, mis à jour)



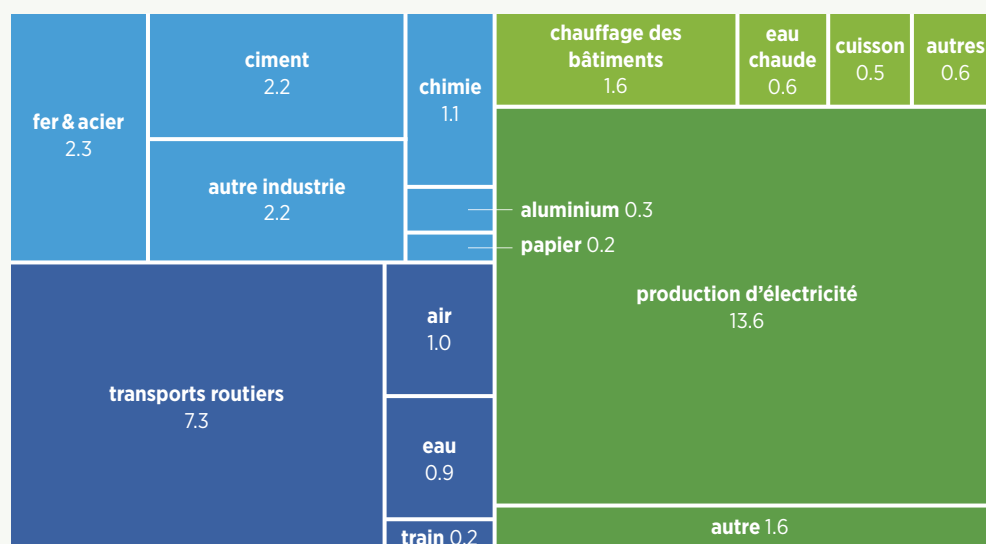
depuis 1850



2020

Provenance du CO₂ en 2020 (en milliards de tonnes, Total 36,2 milliards de tonnes)

(Source : Agence internationale de
l'énergie, cit. selon the Economist,
1.12.2018, p. 4, actualisé)



EXERCICES | CHAPITRE 28.5

- Regardez le graphique du haut de cette page.
Quels déplacements des émissions de CO₂ d'autrefois à aujourd'hui constatez-vous ?
- D'après le graphique « Provenance du CO₂ en 2020 », par où devrions-nous commencer en premier lieu si nous voulions réduire les émissions de CO₂ ?
- Dans les milieux de la durabilité, l'on travaille et argumente souvent avec « l'équivalent CO₂ ». Faites une petite recherche sur Internet pour savoir de quoi il s'agit et pourquoi ce terme est utilisé.



IPCC Les connaissances scientifiques actuelles concernant le changement climatique sont discutées et résumées par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [en anglais Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC)]). Le GIEC demande une limitation de la hausse de la température à 2° C par rapport au niveau de l'ère préindustrielle. Son dépassement ne permettrait plus de contrôler les conséquences du changement climatique; il en résulterait des conditions météorologiques extrêmes et d'autres événements climatiques dangereux.

Résistances politiques Mais la politique a de la peine à agir, et ceci pour deux raisons :

- 1 Les contremesures sont chères et influencent fortement notre manière de vivre habituelle. Leur impact se situe loin dans le futur et ne sera bénéfique que pour des gens qui ne peuvent pas encore voter.
- 2 Le changement climatique est un problème global, mais les gens continueront à penser au niveau national et local aussi longtemps qu'ils ne verront aucune menace claire et immédiate au niveau global.

Malgré cela, on est parvenu dans un « accord sur le climat » à une entente internationale après des années de tergiversations.

28.5.1 L'accord de Paris sur le climat

À l'occasion de la 21^e conférence des Nations Unies sur le climat en décembre 2015 à Paris, les délégations de 195 États et de l'Union européenne ont convenu pour la première fois d'un accord international qui contraint tous les pays importants à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Ce document de 12 pages et 29 articles est entré en vigueur en novembre 2016.

L'accord retient deux choses :

- Objectifs et mesures convenus**
- 3 Ancrage d'un **objectif climatique**. Ainsi, le réchauffement global moyen de l'atmosphère terrestre doit rester **notablement inférieur à 2° C** par rapport au niveau de l'ère préindustrielle.
 - 4 Tous les pays doivent présenter à l'**ONU** des **objectifs de réduction définis au niveau national**. Ceux-ci seront vérifiés en 2024 et ensuite tous les cinq ans et renforcés le cas échéant.

Ainsi, aucun pays ne pourra échapper à sa responsabilité.

Entre 2050 et 2100, les émissions de gaz à effet de serre doivent tomber à zéro net, c'est-à-dire qu'il faut réaliser un «équilibre entre les émissions causées par l'homme et l'élimination des émissions de gaz à effet de serre en les diminuant» (p.ex. reconstitution des forêts ou autres formes d'élimination artificielle de CO₂).

Selon la communauté scientifique, les émissions nettes de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre devraient être réduites rapidement et ramenées à zéro au niveau mondial entre 2040 et 2050 au plus tard. Plus la réduction est rapide, plus la probabilité de ne pas dépasser 1,5 degré est grande. Un équilibre doit donc être atteint entre les émissions dues à l'être humain ou l'élimination des émissions de gaz à effet de serre (par exemple grâce à un reboisement des forêts ou à d'autres formes d'élimination artificielle du CO₂ de l'atmosphère).

Et finalement, le Conseil mondial du climat est appelé à faire d'ici à 2018 un rapport indiquant comment atteindre un objectif de 1,5 degré.

Les Conférences de l'ONU de Bonn et Katowice sur les changements climatiques

Deux ans après l'accord de Paris sur le climat, un «recueil de règles» a été élaboré dans la ville allemande de Bonn par des représentants de gouvernements et des experts. Il donne des directives pour les rapports que les pays participants devront à l'avenir déposer tous les cinq ans sur l'«état des lieux global». Il faut p.ex. pouvoir s'assurer qu'une tonne de dioxyde de carbone signifie la même chose partout. Par ailleurs, les rapports doivent informer de manière uniforme sur des mesures concernant l'adaptation aux changements climatiques.

En outre, il s'est agi du mécanisme «ambitions» ou «à cliquet». Celui-ci prévoit que les mesures pour la protection du climat planifiées deviendront plus ambitieuses tous les cinq ans.

Fin 2018, 14 000 délégués de 195 pays se sont réunis à Katowice, en Pologne, et ont convenu d'un ensemble de règles pour concrétiser les intentions exprimées dans l'accord de Paris. Outre l'entente sur des questions techniques (par exemple: qu'est-ce qui compte comme réduction de CO₂, qui surveille les progrès des pays?), les «nationally determined contributions» (NDC) ont été au centre de l'attention.

Dans celles-ci, les pays s'engagent, sur base volontaire, à prendre des mesures concrètes au niveau national pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

L'accord de Paris n'a été rendu possible que parce que les pays participants acceptent de plus en plus une protection du climat basée sur le volontariat. C'est pourquoi il n'y aura guère de progrès dans ce domaine sans bonne volonté mutuelle. On l'a vu notamment lors des deux conférences de suivi à Madrid, Glasgow, Scharm asch-Schaich et Dubai. Les résultats de ces rencontres ont été modestes.

28.5.2 Fridays for Future

Pour beaucoup, la situation évolue trop lentement. En Europe, les jeunes en particulier insistent pour que des mesures efficaces soient prises rapidement. Fridays for Future (FFF) est un de ces mouvements sociaux initiés par des collégiens et des étudiants qui s'engagent en faveur de mesures plus rapides, plus efficaces et plus globales pour la protection du climat.

À l'instar de Greta Thunberg, initiatrice du mouvement, les collégiens descendent dans la rue chaque vendredi pendant les heures de cours pour protester. Depuis, de nombreuses organisations de soutien régionales, nationales et mondiales se sont constituées, en particulier le mouvement Scientists for Future qui fournit aux jeunes des bases scientifiques leur permettant d'argumenter avec plus de force.

Les acteurs politiques réagissent à cette « pression de la rue » en adoptant des mesures de plus en plus incisives au niveau national. Le mouvement a toutefois perdu de sa force en raison d'autres crises (pandémie de coronavirus, conflit ukrainien). Nombre de ses militants de la première heure se sont retirés ou poursuivent désormais une carrière politique traditionnelle (par exemple comme candidats aux élections législatives).

En outre, de nouveaux mouvements, parfois plus radicaux, ont vu le jour et tentent de forcer les acteurs politiques à agir rapidement par des actions spectaculaires (mot-clé « autocollants climatiques »).

28.6 La durabilité dans tous les secteurs économiques

L'on trouve un changement majeur en matière de durabilité dans tous les secteurs économiques.

28.7.1 Secteur primaire

Notre agriculture ne peut jamais produire de « masse » concurrentielle par rapport aux grandes entreprises étrangères, car son espace est restreint et se trouve sur un terrain difficile, souvent vallonné. C'est pourquoi elle doit certes contribuer à un approvisionnement sûr de la population, mais en plus assumer des fonctions importantes dans la protection de l'environnement, l'écologie et l'entretien des paysages, mettre donc l'accent sur la « classe », combinant ainsi **compétitivité et durabilité**.

(Source : Lukas Pfiffner FiBL)



PD écologiques

Les paiements directs (PD) sont un instrument de pilotage important de la politique agricole suisse. Avec les PD écologiques sont compensées des prestations particulièrement écologiques. L'objectif de ces paiements directs est notamment de préserver la biodiversité dans les régions agricoles et de l'augmenter, d'élever les animaux de rente de façon spécialement respectueuse, de réduire l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires, de diminuer la charge en nitrates en phosphore des eaux et d'utiliser la zone d'estivage (les Alpes) de façon durable.

Labels

Nos deux détaillants Coop et Migros écoulent ensemble environ 80 % des produits agricoles indigènes. Ils sont très importants pour la vente des produits suisses et peuvent donc inciter davantage les paysans à pratiquer la durabilité dans leurs relations avec les plantes et les animaux. Ils utilisent leurs propres labels, grâce auxquels le client reconnaît immédiatement la qualité des produits :

Naturaplan p. ex. est le label de Coop pour les denrées alimentaires produites de façon biologique selon les directives de Bio Suisse, avec le label de qualité du Bourgeon. Le Bourgeon est la marque des entreprises agricoles et horticoles suisses qui cultivent selon les directives de Bio Suisse ; ces directives fixent les standards bio les plus élevés au niveau mondial.

La surface agricole bio de la Suisse s'étend sur plus de 190 000 hectares, ce qui correspond à environ 270 000 terrains de football. Par rapport à il y a 20 ans, le nombre des exploitations suisses bio a presque quintuplé. Entretemps, quelque 7900 fermes produisent selon les directives de Bio Suisse.

Des exigences strictes

Les exigences sont multiples et strictes : pour leurs champs, les paysans bio utilisent en grande partie des engrais organiques. Il n'est pas permis d'utiliser des engrais azotés synthétiques, car leur production nécessite beaucoup d'énergie et a une incidence sur le climat. Le paysan ne cultive jamais deux fois de suite la même plante sur un champ bio. Après le chou vient p.ex. le poireau, puis la salade, ensuite les carottes, etc. Ainsi, les sols restent fertiles à long terme et ne sont pas lessivés. Les fruits et légumes bio ne contiennent pas de résidus toxiques, car les pesticides chimico-synthétiques tels que les herbicides, les insecticides et les fongicides sont interdits dans les fermes bio, ce qui signifie davantage d'êtres vivants et une plus grande biodiversité. Les animaux bio sont robustes et vivent longtemps, car ils proviennent de races adaptées au lieu. Les mammifères se nourrissent principalement d'herbe et de trèfle. Concrètement, ils sont nourris à 90 % minimum de fourrages grossiers tels que l'herbe et le foin. Les aliments concentrés ne peuvent représenter que 10 % au maximum de l'alimentation, et le foin provient en règle générale de la ferme elle-même.

Le respect de ces directives est contrôlé régulièrement par une instance indépendante.

Quelques défis

L'agriculture est la plus grande utilisatrice de surface de Suisse ; elle porte une grande responsabilité pour la biodiversité, la protection du climat, des eaux et des sols ainsi que pour la qualité de l'air. Des engrais utilisés de manière inappropriée, les produits phytosanitaires ou les méthodes d'exploitation peuvent entraîner des charges environnementales graves. C'est pourquoi il faudra à l'avenir prêter une plus grande attention à l'**utilisation d'engrais et de pesticides**, mais aussi d'antibiotiques. Avec les nouveaux résultats de recherche et une formation des paysan/nes actifs et futurs, l'on vise une utilisation plus écologique de ces adjuvants qui restent importants ; de même le développement de produits phytosanitaires biologiques est-il indispensable. Les PD déjà mentionnés soutiennent également cette évolution.

Le **recul** constant des **exploitations agricoles** pose un autre problème. Alors que certains y voient un assainissement structurel nécessaire, d'autres craignent une menace pour la sécurité de l'approvisionnement et l'abandon d'espaces de montagne entiers. Il est cependant possible d'influencer cette évolution par une politique de PD axée sur la durabilité.

28.6.2 Secteur secondaire

Ces dernières années, le développement durable est également devenu important pour de nombreuses entreprises de production de Coop. Le fabricant de chocolat et de snacks HALBA, qui a déjà été récompensé à plusieurs reprises pour ses efforts, en est un bon exemple. Dans le cadre

(Source : HALBA, Marius Born)



de l'évaluation internationale « Chocolate Scorecard », HALBA a été classée au printemps 2025 deuxième producteur de chocolat le plus durable au monde parmi les plus grandes entreprises de production de chocolat, et donc fabricant de chocolat le plus durable de Suisse. HALBA est en tête pour les critères d'évaluation de l'agroforesterie et des revenus de subsistance, ainsi que pour la protection du climat et des forêts.

Producteur important HALBA produit du chocolat, des snacks et des ingrédients pour la boulangerie destinés au commerce et à l'industrie. Elle génère la majeure partie de son chiffre d'affaires en Suisse. A son siège de Pratteln, le producteur transforme du cacao provenant du Ghana, du Honduras, de l'Equateur, de Madagascar, de la République dominicaine et du Pérou en tablettes, couvertures, lapins de Pâques et articles de confiserie.

L'approche durable complet Dans le secteur du chocolat, HALBA joue un rôle de pionnier en matière de durabilité. Elle réalise environ 90 % de son chiffre d'affaires avec des produits chocolatés répondant aux exigences les plus élevées en matière de durabilité et portant au moins l'un des labels « Fairtrade », « Bio » ou « Rainforest Alliance ». De plus, HALBA met en œuvre des projets d'agroforesterie avec le cacao dans chacun de ses pays d'origine, contribuant ainsi considérablement à une culture durable de cette fève.

Chez HALBA, la notion de développement durable est profondément ancrée dans la stratégie d'entreprise, de l'approvisionnement en marchandises à la vente, en passant par la transformation. La Coopérative Coop est à la fois le propriétaire de l'entreprise et son plus gros client.

Quelques défis Dans l'approvisionnement, les projets réussis de polyculture agroforestière, par exemple en Equateur, au Ghana et au Honduras, seront développés. Les petits cultivateurs et les producteurs de chocolat peuvent en effet profiter d'un cacao de haute qualité cultivé de manière biologique. Le changement climatique, l'épuisement des sols et les monocultures sensibles aux maladies constituent en effet des défis pour l'ensemble du secteur du cacao.

Dans le secteur de la commercialisation et en accord avec le commerce, il faut convaincre les consommateurs finaux que le chocolat produit de façon durable vaut son prix.

(Quelle: HALBA)



28.6.3 Secteur tertiaire

Une consommation d'électricité importante

Les magasins Coop consomment près des deux tiers de la consommation d'électricité totale de l'entreprise. Si donc l'on veut faire baisser sensiblement la consommation d'électricité, c'est ici que l'on commencera. Et en effet: le client se rendant dans un supermarché Coop moderne constate déjà des différences optiques par rapports aux magasins qui existaient avant. Ainsi p.ex. l'éclairage se fait-il avec des lampes LED économes en énergie, ou bien les congélateurs ont-ils fait place aux armoires de congélation où l'on n'ouvre la porte que lorsque l'on a fait son choix.

Des efforts divers

Mais la plupart des efforts en matière de durabilité ne sont pas immédiatement visibles pour le client: cela commence par le réassortiment, donc le fait de (re)commander des marchandises. Comme tous les produits sont munis de codes-barres, l'on sait rapidement et exactement quelles marchandises sont vendues et doivent être recommandées. Cela permet d'éviter les stockages trop longs et les altérations de marchandises. Les livraisons elles-mêmes s'effectuent autant que possible par rail. Pour cela, Coop s'est vu décerner le Prix de la Fondation suisse pour l'environnement 2015 récompensant tout ce qu'elle fait pour promouvoir l'approvisionnement de ses points de vente au moyen du transport combiné non accompagné (TCNA). Plus de la moitié de tous les transports entre les centrales de distribution nationales et régionales se font aujourd'hui déjà par chemin de fer. Pour la distribution fine, l'on utilise des camions à biodiesel ou même des camions électriques.

Une conception innovante

La construction d'une succursale permet d'économiser énormément d'énergie et de CO₂. Ainsi, un magasin Coop a ouvert ses portes à Fully VS, en 2015. Il s'agit d'une conception innovante. Le bâtiment est l'un des plusieurs projets pilotes certifiés par le nouveau «Standard de Construction Durable Suisse» (SNBS). La nouvelle construction joue notamment un rôle de pionnier en matière énergétique. En effet, bien que Coop se conforme au standard Minergie pour les travaux de construction et de rénovation de ses points de vente, le SNBS va bien plus loin. Ainsi p.ex. les émissions annuelles de CO₂ de Fully ne s'élèveront-elles plus qu'à 2,5 tonnes environ.

(Source: Le magasin Coop à Fully;
Nicolas de Neve)



Diverses mesures permettent d'atteindre de telles valeurs: «Pour le chauffage, nous utilisons d'une part les rejets thermiques des installations frigorifiques, d'autre part une pompe à chaleur air/eau», explique un responsable de Coop. «De plus, 673 m² de panneaux photovoltaïques installés sur le toit fournissent de l'électricité verte. La production annuelle d'environ 100 000 kWh couvre une partie de la consommation de courant du point de vente.»

L'impact de telles mesures sur la consommation d'énergie et des émissions de CO₂ est impressionnant :

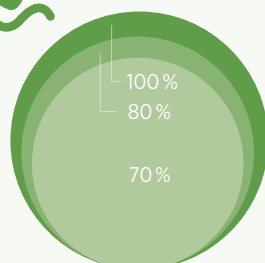
Succursales Coop

Consommation d'énergie
et émission de CO₂

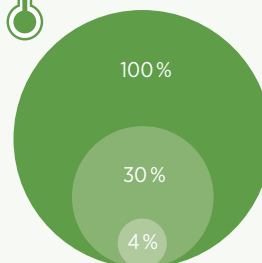
magasin non rénové

nouveau magasin

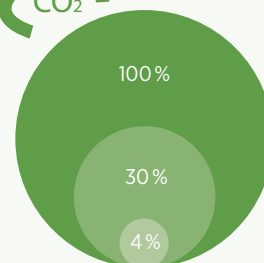
Fully (SNBS certifié)



Électricité



Énergie nécessaire à la
production chaleur / froid



CO₂

Utilisation novatrice de la technique photovoltaïque (PV)

Coop cherche constamment des mesures novatrices pour faire baisser la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ dans ses points de vente. L'accumulateur de glace permet d'éliminer deux problèmes avec une solution plus efficace du point de vue énergétique : l'installation photovoltaïque (PV) placée sur le toit du magasin d'Etagnières produit, surtout le dimanche, du courant excédentaire. Celui-ci devrait normalement alimenter le réseau électrique, ce qui le chargerait trop à cause des variations de la puissance. Au lieu de cela, on se sert de cette énergie pour produire de la glace.

Cette glace est à son tour utilisée pour le refroidissement du magasin. Comme l'énergie frigorifique commerciale représente près de 60 % de la consommation d'énergie totale annuelle des plus gros consommateurs, l'accumulateur de glace permet de réduire considérablement le besoin en électricité. Ce concept permet de décharger le réseau électrique, et l'utilisation propre de l'installation PV peut être augmentée de 60 % à plus de 90 %.

(Source : Philipp Zinniker)



Installation de l'accumulateur de glace (conteneur gris)

Par ailleurs, outre le toit, les façades du magasin d'Etagnières sont également utilisées pour générer de l'énergie solaire.

Ce magasin n'est pas le seul où Coop applique ces techniques. Les façades du Letzipark à Zurich et du siège de Coop à Bâle génèrent également de l'électricité.

(Source : Philipp Zinniker)



Installation photovoltaïque de la façade

Quelques défis Pour l'**approvisionnement**, Coop mise de plus en plus sur une transparence complète. D'où vient un bien et dans quelles conditions a-t-il été produit ? Ces informations ne sont pas toujours faciles à se procurer ni à contrôler, surtout dans le commerce international ; c'est pourquoi une coopération avec des organisations à but non lucratif reconnues, p.ex. avec la fondation Max Havelaar, devient de plus en plus importante.

Pour avoir une **logistique** plus durable, Coop mise d'une part sur les produits régionaux, qui ne nécessitent pas des trajets trop lointains. D'autre part, elle achemine p.ex. le plus souvent possible les marchandises par chemin de fer. En outre, Coop a ouvert la première station-service à hydrogène de Suisse et transporte des marchandises avec le premier camion à hydrogène en série au monde.

Au **point de vente** finalement, l'on introduit constamment des nouveautés techniques qui rendent possibles des économies d'énergie. Par ailleurs, la production d'énergie sur place (installations solaires, couplage chaleur-force) doit être étendue.

28.7 Les écobilans

Dans les rapports de durabilité des entreprises, les écobilans jouent souvent un rôle important.

Définition Un écobilan montre l'ensemble de la charge environnementale provenant de la fabrication, l'utilisation et l'élimination d'un produit.

Les écobilans permettent l'analyse des points faibles écologiques. Les producteurs peuvent utiliser ces informations pour développer des produits plus éco-compatibles. Le consommateur peut étudier ces écobilans, les comparer à ceux de biens alternatifs et modifier ainsi sa consommation.

En principe, le procédé permettant d'établir un écobilan dans une norme ISO est fixé dans le monde entier. Des données relatives à la charge environnementale sont collectées pour toutes les phases du cycle de vie. Mais maintenant suit la phase décisive, l'interprétation des chiffres. Un produit nuit peut-être moins à l'eau, mais par contre produit beaucoup d'émissions de CO₂. Et c'est le contraire pour un autre produit. Qu'est-ce qui pèse le plus : la consommation d'eau ou les émissions de CO₂ ?

Vient s'y ajouter le fait qu'il n'y a pas de méthodes d'évaluation largement acceptées pour beaucoup d'aspects environnementaux, comme p.ex. pour des domaines centraux tels que la biodiversité ou la qualité des sols. D'autres thèmes tels que p.ex. les risques liés aux centrales nucléaires ou la pollution causée par les catastrophes pétrolières n'entrent pas non plus dans les écobilans. Ni tous les autres domaines de la durabilité comme p.ex. le bien-être des animaux ou des aspects sociaux.

Rien que ce petit exemple du plaisir du café illustre la complexité des relevés (et des hypothèses formulées):

Catégorie	Variations	Commentaire
Électricité	Électricité verte (95 % énergie hydraulique, 5 % énergie solaire) Énergie normale en CH (50 % énergie hydraulique, 45 % énergie nucléaire, 5 % autres)	Ce courant n'est utilisé que pour les besoins en électricité mesurés des machines à café. Tous les processus d'arrière-plan (production de café, etc.) sont basés sur le mix d'électricité européen.
Café	Fèves de café non moulues Fèves de café moulues Capsules Lavazza Café soluble	Tous les types de café sont basés sur le même set de données servant à la production du café en fèves. Pour les capsules Lavazza viennent s'ajouter les frais d'emballage élevés, pour le café soluble des estimations approximatives de consommation d'énergie pour la cuisson et la lyophilisation pour la production du concentré.
Emballages de lait	Lait frais Tetrapak Petites bouteilles de crème à café (verre recyclable, pas de consigne) Dosettes de crème à café	L'on mesure la part d'emballage nécessité par un « nuage » de lait (12 ml, ou le contenu d'une dosette de crème à café). Les coûts de transport sont identiques pour tous les emballages.
Récipient	Tasse plastique en polypropylène Tasse en céramique	Pour les tasses plastiques, l'on tient compte de la fabrication et – seulement ici – de l'élimination. Pour la tasse en céramique, les coûts de production sont répartis sur le nombre d'utilisations, y compris la vaisselle.
Machines à café / Appareils pour faire bouillir l'eau	Bouilloire électrique Cafetière italienne ou autre machine à mettre sur la cuisinière Tasse d'eau au micro-onde Machine Lavazza	Pour les machines, seuls sont pris en compte les besoins en électricité de la préparation du café. Pour la production, voir ci-dessus. L'eau bouillante permet de préparer du café soluble. La machine à piston permet aussi de préparer du café.

(Source: Laurent Cavin et al., *Die Kaffeegenuss Ökobilanz*, non daté, p. 3.)

C'est pourquoi il faut toujours veiller aux dimensions de l'écobilan considéré, c'est-à-dire de quels aspects (aussi bien dans le sens de la simplification que de la manipulation) il ne tient pas compte.



EXERCICES | CHAPITRE 28

1 L'accord climatique de Paris

Suivez dans la presse et les médias le développement actuel dans le contexte de l'accord climatique de Paris. **Quelles sont les mesures prises par la Suisse ou par d'autres pays de votre choix et qui se réfèrent à cet accord ?**

2 Labels alimentaires

En coopération avec le WWF Suisse, Helvetas et la Fondation pour la protection des consommateurs SKS, la Fondation suisse pour la pratique environnementale Push a évalué les 31 labels les plus importants représentés sur le marché alimentaire suisse du point de vue durabilité et en a publié l'évaluation dans un guide. N'ont été évalués que les labels alimentaires couvrant plus d'un aspect en matière de durabilité et présents dans toute la Suisse ou dans de grandes parties de la Suisse. Téléchargez le guide sous <https://www.labelinfo.ch/fr> et expliquez en quelques mots à votre classe sur la base de quels critères tel ou tel label a été évalué comme étant « excellent » ou « peu recommandable ».

3 Les écobilans

Il y a les écobilans qui tiennent compte de l'aspect environnemental d'un produit, les écobilans comparatifs qui en comparent plusieurs et les bilans globaux qui tiennent compte d'aspects économique, techniques et/ou sociaux. **Cherchez des exemples de tels bilans et présentez-en le résumé à votre classe.**

4 Agriculture

A quelles différences essentielles une exploitation agricole doit-elle veiller si elle désire fournir Coop sous le label « SUISSE GARANTIE » ou « Naturaplan » ?

5 HALBA

HALBA réalise plus de 90 % de son chiffre d'affaires avec des produits qui portent au moins l'un des labels « Fairtrade », « Bio » ou « Rainforest Alliance ». Présentez ces labels à votre classe après avoir fait une petite recherche.

6 Consommation d'énergie aux points de vente

Regardez le graphique de la p. 422 concernant les économies d'énergie basées sur des mesures de construction aux points de vente. Veuillez les commenter.

7 « Des paroles aux actes »

Sous <https://www.des-paroles-aux-actes.ch/fr.html>, Coop présente plus de 400 initiatives grâce auxquelles elle encourage la durabilité. Choisissez l'acte qui vous impressionne le plus. Justifiez votre choix en faisant une brève présentation. (Remarque : l'on peut filtrer les actes par thèmes).